

La Métropole du Grand Paris renforce son action pour la rénovation énergétique et les coopérations !

Communiqué de presse
Paris, le mercredi 15 octobre 2025

Le Conseil de la Métropole du Grand Paris s'est réuni ce mercredi 15 octobre 2025 sous la présidence de Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.

Au cours de la séance, plusieurs délibérations ont été adoptées à l'unanimité, parmi lesquelles :

1. **Métropole Rénov' : un nouveau dispositif pour aider les travaux de rénovation énergétique de l'habitat privé**

Annoncé par Patrick OLLIER avant l'été, et présenté par Daniel GUIRAUD, Vice-Président délégué à la Transition écologique, à la qualité de l'air et au développement des réseaux énergétiques, ce nouveau dispositif baptisé « **Métropole Rénov'** » vise à accompagner en priorité :

- **Les petites et moyennes copropriétés de moins de 50 logements ;**
- **Les propriétaires de maisons individuelles aux revenus modestes ou intermédiaires ;**

Doté d'une enveloppe de **20M€ sur 4 ans (2025-2029), dont 1M€ pour l'année 2025**, ce programme ciblera les projets aboutissant à des travaux effectifs de rénovation énergétique, dans une logique de maîtrise budgétaire et d'équité territoriale.

2. **La Métropole et la Banque des Territoires renforcent leur programme EduRénov'**

Le 27 mai dernier, Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, et Antoine SAINTOYANT, Directeur Général de la Banque des Territoires, ont renforcé le partenariat entre la Métropole du Grand Paris et la Banque des Territoires, en présence de Richard CURNIER, Directeur Régionale Ile-de-France de la Banque des Territoires, Daniel-Georges COURTOIS, conseiller métropolitain délégué aux coopérations institutionnelles et européennes, **pour accompagner les communes dans la rénovation énergétique de leurs écoles en facilitant leur financement grâce à un taux d'emprunt bonifié par la Métropole. Objectif : rénover 500 établissements en 5 ans !**

Sur présentation d'Éric CESARI, Vice-Président délégué à la Stratégie, aux partenariats institutionnels et à la coordination des services publics urbains, et **pour répondre à la demande croissante des communes, le conseil métropolitain abonde le programme de 2M€ supplémentaires, portant la contribution de la Métropole à 3M€ en 2025.**

3. La Métropole finance 13 nouveaux projets dans 18 communes au titre du Fonds Energies

Le Fonds Energies témoigne de la volonté de la Métropole de soutenir les projets contribuant à l'accélération de la transition énergétique. Il s'inscrit dans les objectifs et orientations du Schéma Directeur Énergétique Métropolitain (SDEM). Voté en avril 2023, le Fonds Energies est doté de 100M€.

Depuis 2023, 54,4 M€ ont été fléchés pour 72 projets.

Ainsi, sur présentation de Daniel GUIRAUD, Vice-président délégué à la transition écologique, à la qualité de l'air et au développement des réseaux énergétiques, la Métropole attribue aujourd'hui **13 subventions au titre du Fonds Energies, pour un soutien de 10,1M€ de la Métropole :**

- **8,1M€ pour 4 projets de « chaleur renouvelable »** à Bry-sur-Marne, Villiers-sur-Marne et Noisy-le-Grand, Sceaux, Bourg-la-Reine et Fontenay-aux-Roses, Châtenay-Malabry et au Plessis-Robinson et Clichy-sous-Bois et Livry-Gargan.
- **711 433€ pour 7 projets de solarisation** à Chaville, Maisons-Alfort, Puteaux, Courbevoie, Vanves et Paris.
- **1,2M€ pour 2 projets de rénovation performante des bâtiments publics** à Colombes et Suresnes.

4. Des coopérations stratégiques renforcées avec trois départements

Sur présentation de Daniel-Georges COURTOIS, conseiller métropolitain délégué aux Coopérations institutionnelles et européennes, **la Métropole renforce ses coopérations stratégiques avec les départements de son périmètre :**

- **Avec le Département de l'Essonne (91) :** après avoir signé une convention cadre de coopération stratégique le 10 avril dernier, la Métropole apportera un soutien financier de 1,5M€ pour la création d'une liaison cyclable et piétonne entre la commune métropolitaine de Juvisy-sur-Orge et de Draveil, au titre du Fonds des Equipements Structurants.
- **Avec le Département du Val-de-Marne (94) :** dans le cadre de la convention de coopération stratégique signée le 17 janvier, la Métropole s'engage à apporter un soutien financier de 6M€ au projet ALTIVAL qui prévoit notamment de nouvelles voies dédiées aux transports pour faciliter leur circulation vers le métro et les RER du secteur.
- **Avec le Département de la Seine-Saint-Denis (93) :** dans le cadre de la coopération stratégique adoptée en octobre 2022, la Métropole financera le projet d'aménagement d'un neuvième parc dans le département, sur l'Aire des vents, à Dugny, à hauteur de 5M €.